

DISTRIBUTION DE VOS NOUVEAUX BACS



LES NOUVEAUX BACS À DÉCHETS SERONT DISTRIBUÉS PAR
ROANNAIS AGGLOMÉRATION À PARTIR DE :

SEPTEMBRE 2022 !

PROCHAINE ÉTAPE :
VOS JOURS DE COLLECTE VOUS SERONT
COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT

DES AGENTS ASSERMENTÉS ET MISSIONNÉS PAR ROANNAIS AGGLOMÉRATION SE PRÉSENTERONT À VOTRE DOMICILE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022 POUR VOUS LIVRER VOS NOUVEAUX BACS.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, vous invitant à contacter le numéro indiqué afin de convenir d'un nouveau passage.

COMMENT UTILISER MES NOUVEAUX BACS ?



Bac destiné aux ordures ménagères non recyclables, en sacs fermés

Dès sa livraison, vous devez utiliser ce bac pour la collecte de vos ordures ménagères.

Attention : votre bac actuel vert sera récupéré afin d'être recyclé.

Merci de vérifier votre étiquette adresse située au dos de votre bac.

Bac destiné au tri de tous les EMBALLAGES et PAPIERS En vrac sans sac et bien vidés

La collecte des bacs jaunes ne commencera qu'en JANVIER 2023.

Vous devez stocker ce bac et ne pas l'utiliser avant le démarrage des collectes.

En attendant, merci de continuer à utiliser les points tri pour vos emballages et vos papiers.



Bac destiné aux déchets alimentaires (restes de repas, épluchures de fruits, légumes...) COMPOSTEUR en plastique 400L

Pour les foyers en maisons individuelles avec jardin et identifiés lors de l'enquête, un composteur avec son mode d'emploi sera également remis.

Plus d'infos sur aggloroanne.fr